

Séance d'information Certificat complémentaire de formation de base



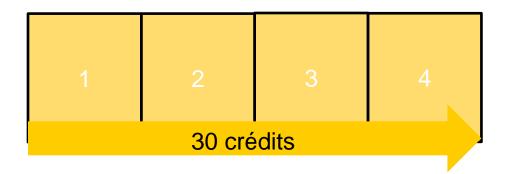
Certificats complémentaires

- Études de la citoyenneté
- Etudes visuelles
- Géographie et histoire économique
- Méthodes quantitatives pour sciences sociales
- Méthodes qualitatives pour sciences sociales



Structure et calendrier

- Programme des cours (site web UNIGE)
- 2 créneaux horaires par enseignement
- Durée minimum du CC: 1 semestre
- Durée maximum: 4 semestres



Articulation CC/MA

Double validation et équivalences

- Des enseignements pour un total maximum de 12 crédits peuvent être validés à la fois dans le certificat complémentaire concerné et dans un autre programme de formation de niveau master offert par la Faculté des SDS (Art 5§1 Rglt CC SdS).
- Des équivalences pour des études antérieures suivies peuvent, le cas échéant, être accordées (Art 5§3 Rglt CC SdS).
- Le total cumulé des crédits validés à la fois dans le certificat complémentaire concerné et dans un autre programme de formation de niveau master offert par la Faculté et des crédits acquis à titre d'équivalences ne peut dépasser 12 crédits (Art 5§ Rglt CC SdS).
- Les crédits acquis sur un plan d'études libre ne sont pas reconnus



Définition du crédit ECTS

1 crédit = 25 à 30 h de travail

Le crédit n'est donc pas une note.

Il est acquis lorsque l'évaluation (examen) est réussie,

soit avec une note minimum de 4,00 soit avec une évaluation « oui »

3 crédits = 75 à 90h

6 crédits= 150 à 180 h



Inscriptions aux enseignements et aux examens

- Vous avez reçu avec la taxe semestrielle votre adresse étudiante
- ...@etu.unige.ch avec votre login.
- Accès par https://portail.unige.ch
- Vous procéderez à vos inscriptions aux cours/examens = IEL sur votre portail
- Canal d'information officiel



Inscription aux enseignements et aux examens (2)

- Inscriptions aux enseignements en ligne (IEL)
- Portail
- Délais d'inscription

Semestre d'automne 2024-2025

DELAI: 14 OCTOBRE 2024

Session examens janv-fevr

Semestre de printemps 2025

DELAI: 10 MARS 2025 ssion examens mai-juin

DELAI: 20 JUILLET 2025 ession examens août-sept

FACULTÉ DES SCIENCES
DE LA SOCIÉTÉ Séance





Inscriptions (3)

- Inscrivez-vous en ligne à l'ensemble des cours que vous suivez: y compris séminaires, ateliers, enseignements co-requis, enseignements hors Faculté
- L'inscription sur Moodle N'EST PAS suffisante et ne fait pas office d'inscription officielle
- Au-delà du délai officiel, les inscriptions sont définitives
- Imprimez votre inscription afin de la contrôler, conservez-la comme preuve pour le jour de l'examen



Inscriptions (4)

- Il n'est pas possible de présenter pour la 1ère fois un examen à la session de rattrapage.
- Les relevés de notes doivent être conservés précieusement : vous êtes seuls à détenir les originaux
- Notes obtenues= crédits acquis.
- Les examens pour lesquels vous avez obtenus au moins 4.00 sont définitivement acquis.

Tentatives

Chaque examen obligatoire peut être présenté au maximum 2 fois entre les 2 sessions ordinaires de janvier-février et de mai-juin et la session de rattrapage d'août-septembre de la même année.

Semestre d'automne ere tent

anv-fevr examens Session

Semestre de printemps

mai-juin examens Session

lère tent

août-sept examens Session tent

FACULTÉ DES SCIENCES DE LA SOCIÉTÉ

Séance d'info CC/16.09.2024/Page 10



Tentatives - conditions de réussite

- Obtenir les 30 crédits spécifiés dans le plan d'études
- 2 tentatives maximum
 - 1 inscription = 2 tentatives dans l'année d'inscription (art. 7§7 Rglt CC SdS)

Echelle de notation

- La notation à l'UNIGE est sur 6.00 (de 0.00 à 6.00).
- La note pour acquérir les crédits est de 4.00/6 minimum.
- Les notes sont données au ¼ de point soit par exemple: 3.75, 4.00, 4.25, 4.50...
- Dès que vous obtenez la note minimum de 4.00, vous ne pouvez pas repasser l'examen

Horaires des examens

Vous recevrez l'horaire de vos examens environ 3 semaines avant le début de la session sur votre portail étudiant UNIGE

Fraude et plagiat

- La Faculté met en garde les étudiant-e-s contre tout type de fraude ou tentative de fraude (dans le cadre des examens, de la rédaction de travaux académiques, etc.)
- La Faculté rappelle à ses étudiant-e-s que le plagiat est une forme de fraude particulièrement grave et qu'il est sanctionné comme tel conformément au Statut de l'Université et du Règlement d'études de la Faculté.
- Lors de vos inscriptions aux examens, un texte vous rappelle l'engagement que vous prenez de respecter la déontologie universitaire. Lisez-le attentivement.
- Directive sur le plagiat



Fraude et plagiat (suite)

- Conformément à la déontologie académique et aux dispositions juridiques relatives à la propriété intellectuelle, est considéré comme plagiat toute phrase, ensemble de phrases ou paragraphes emprunté à un texte (dont l'étudiant-e n'est pas l'auteur) sans les assortir des quillemets et de la référence bibliographique d'usage. De même, la paraphrase, la traduction et/ou la reprise d'un texte dans sa substance ne sont pas davantage acceptables, à moins de les préciser et de les référencer.
- Il n'est également pas permis de « recycler » un travail écrit déjà utiliser pour l'obtention de crédits sans en avoir informé au préalable l'enseignant responsable. En cas de ré-utilisation sans accord, cela sera assimilé à une tentative de plagiat et sanctionné comme tel



Aide à la réussite et développement des compétences transversales

Ateliers thématiques pour optimiser vos stratégies d'apprentissage

Planifier son semestre et ses semaines

Combattre la procrastination

Traiter et assimiler ses notes de cours

Préparer et passer ses examens



. . .

Inscription obligatoire via le catalogue Vie de Campus

Toutes nos ressources sont disponibles sur MOODLE Code cours REUSSIRETUDES



Aide à la réussite et développement des compétences transversales

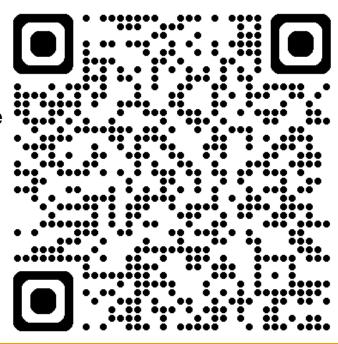


Programme UNIGE de parrainage entre étudiant-es

Tu veux être accompagné-e par un-e étudiant-e + avancé-e le même cursus durant ta 1re année à l'UNIGE?

Inscris-toi en tant que filleul-e!

Inscription via la page web Campus Coach



FACULTÉ DES SCIENCES DE LA SOCIÉTE Séance d'info CC/16.09.2024/Page 17



Aide à la réussite et développement des compétences transversales

Nos ressources et actualités, ne manquez rien!







https://vie-decampus.unige.ch /perfectionneme nt/reussir

Code: REUSSIRETUDES

reussir.unige



Informations et contacts

Consultez régulièrement le site Internet de la Faculté: http://www.unige.ch/sciences-societe et votre messagerie électronique de l'Université.

Conseil académique:

- Gaetan Clavien (méthodes quali et quanti, citoyenneté, géographie-histoire)
 - Bureau 5205 Tel: 022 379 80 05
- Yali Chen (études visuelles)
 - Bureau 5203 Tel: 022 379 89 66